

Impact écologique : si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail, en donnant votre adresse à mairie@aurignac.fr



Avec ce Feuillet, un masque en tissu vous est fourni par le CD31 et la Région.
Distribué pour chaque personne de votre foyer, ce masque est lavable et réutilisable.
Si vous étiez absent.e de votre domicile lors du passage des bénévoles, vous pouvez venir les retirer en mairie.

Restez prudent.e et continuez à respecter les gestes barrières.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : Le secrétariat est désormais ouvert au public de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Il sera fermé les 13 et 14 juillet.

Jean-Michel LOSEGO assure, sur rendez-vous, une permanence les samedis 11 et 25 juillet matin de 9h à 12h.

Fonctionnement des écoles communales

Dès le **lundi 22 juin**, l'école élémentaire et l'école maternelle accueillent tous les élèves, dans le strict respect des mesures sanitaires : lavage régulier des mains, récréation dissociée pour chaque classe, aération, nettoyage et désinfection des classes et autres locaux régulièrement effectués par les services communaux.

L'école maternelle (classe des grandes sections) avait déjà repris une activité aménagée depuis le 18 juin, en concertation avec les enseignantes, les familles et l'ALAÉ en observant les bonnes pratiques d'hygiène et les comportements-barrière ; la municipalité a installé deux distributeurs de gel hydroalcoolique et matérialisé les distances réglementaires par un marquage au sol.

Rentrée 2020 - pré-inscription des élèves aux écoles maternelle et élémentaire : rendez-vous à la mairie avec le livret de famille, le carnet de santé, un justificatif de domicile, et le certificat de radiation si inscription antérieure dans un autre établissement.

- **inscription des nouveaux élèves à l'école élémentaire Jacques Prévert :** mercredi 24 juin de 9h à 12h à l'école ou en prenant rendez-vous au 05 61 98 76 25 ou par mail : ce.0310281m@ac-toulouse.fr

Le marché de plein vent

Le maintien du marché d'Aurignac pendant la période de confinement aura été une volonté municipale forte pour conserver un service de première nécessité à disposition du plus grand nombre de nos concitoyens, tout en confortant le travail des commerçants forains, habituels fournisseurs des familles locales chaque samedi Place du Foirail depuis 2017.

Les autorisations préfectorales obtenues par J-M Losego et la mise en place d'une surveillance constante des règles sanitaires par des élus et des employés municipaux ont garanti le bon déroulement de cette manifestation hebdomadaire.

Merci à tous d'avoir respecté les règles et contribué à faire vivre notre marché !

La chalandise du marché a très nettement augmenté : on a compté cent à cent-cinquante personnes supplémentaires fréquentant notre dynamique marché et quelques nouvelles enseignes font leur apparition, comme le rémouleur : des signes encourageants pour des projets commerciaux et associatifs redonnant de la vie au village, dont la partie centrale vient d'être rénovée.

Avec le retour de l'été redécouvrez ou faites découvrir à vos amis le cœur d'Aurignac ... en faisant vos courses et venez partager un moment convivial !



Le Concours 2020 des Maisons Fleuries du village aura bien lieu !

Merci d'avoir continué d'embellir le village que nous redécouvrons particulièrement bien fleuri ... après cette période confinée !

À vos grelinettes, binettes, serfouettes ... pour des lots plein la brouette ... **Passage du jury le 29 juin.**

PRÉVENTION CANICULE



Veille sanitaire, en prévention de la canicule du 1^{er} juin au 15 septembre

Les personnes âgées, handicapées ou isolées sont invitées à se faire recenser au secrétariat de la Mairie afin de faciliter l'action des secours en cas de nécessité liée à une vague de chaleur.



Contre le moustique tigre la mobilisation de tous est primordiale

Videz seaux, soucoupes, arrosoirs ... Curez gouttières, rigoles, regards ... Couvrez hermétiquement les récupérateurs et réserves d'eau ... Rangez à l'abri de la pluie les brouettes et autres objets pouvant conserver l'eau ... Entretenez piscines et bassins et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

Dans le respect des mesures sanitaires, (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),

nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS

vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 24 juin de 16h à 18h à la Communauté des Communes.



Fête Nationale républicaine du 14 juillet

Le Conseil Municipal vous convie chaleureusement mardi 14 juillet, à 11h30, devant le Monument aux Morts d'Aurignac, à la cérémonie et au dépôt de gerbe.



TRAVAUX ET ENTRETIEN

À la gendarmerie : il a fallu rapidement procéder au remplacement de la fosse septique, soudainement effondrée ; une fosse de 3000 litres est désormais en place, garantissant un assainissement efficace.

Dans le village : le déploiement de la Fibre Optique a repris ; ce sont 3 AFO (Armoires Fibre Optique) qui sont en cours d'installation : l'une à l'entrée du Pountil, une au collège et une à la gendarmerie.

Place de la Mairie : la 5C a procédé à la mise en place de trois panneaux d'indications très pédagogiques sur les sentiers de randonnée au départ du village ; on est ainsi mieux renseigné sur ces itinéraires, atouts touristiques aurignacais bien mis en valeur.

Au cimetière : notre équipe technique a réalisé le dessouchage d'anciens cyprès abattus précédemment. Dans la partie haute, la plantation de vivaces participe à l'embellissement du lieu et à son caractère apaisant.

Espaces-Verts : les arrosages ont été plus naturels qu'organisés... mais les tontes et les tailles se sont multipliées... malgré la météo !



Culture et Patrimoine d'Aurignac – saison 2020

Programme disponible en mairie ou sur  [mairie aurignac culture et patrimoine](#)

Pendant la crise sanitaire de la Covid-19 des spectacles et des animations ont dû être annulés, mais désormais, la municipalité est heureuse de vous annoncer

l'ouverture du Château Comtal à compter du samedi 4 Juillet et ce, jusqu'au dimanche 31 Août.

* **Dès juillet**, le Château sera ouvert tous les jours :

- de 11h à 13h et de 14h à 17h, dimanche, lundi et mardi
- de 11h à 13h et de 15h à 18h, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

À 16 heures, des ateliers seront proposés aux enfants : le mercredi « bestiaire d'argile », le jeudi « blasons et boucliers » et le vendredi « calligraphie et enluminure » au tarif de 3€ chacun.

La municipalité fournit masques et gel hydro alcoolique pour les enfants. Port du masque obligatoire pour tous dans le Donjon.

* **Chaque mardi**, des visites commentées du Vieil Aurignac sont organisées, sur réservation au Bureau d'Information Touristique (BIT), ou en se présentant dix minutes avant le départ (dans la limite des places disponibles).

- de 10h à 12h pour une visite approfondie : 12€ par adulte et 8€ par enfant de moins de 12 ans.
- de 14h à 15h pour des visites thématiques (renseignements au BIT) : 6€ par adulte et 4€ par enfant de moins de 12 ans.

Venez découvrir ou faites découvrir notre patrimoine médiéval !



La piscine d'Aurignac ouvre pour l'été, du 1^{er} juillet au 30 août de 11h à 19h

Les mesures sanitaires seront disponibles sur le site www.piscine-aurignac.com



Exposition de photographies

L'exposition proposée est le fruit des ateliers animés par le photographe **Arnaud Chochon**.

Cette manifestation est organisée par l'association **Alter'Ego** avec la participation de **Picto Toulouse** et de la **Mairie d'Aurignac**.

Alter'Ego, constituée par un collectif d'habitants suite à l'annonce de l'ouverture d'un PRAHDA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) dans le village d'Aurignac, est née à l'automne 2017.

Les ateliers « photo », ouverts à toutes et tous, organisés à « l'Abri », le café solidaire de l'association, ont permis de s'initier à la pratique photographique et de créer du lien et des échanges entre les migrants et la population locale.

L'expo sera installée à la Cafetière et dans le hall de la mairie jusqu'à la fin de l'été aux heures d'ouverture de ces deux lieux.

Rendez-vous le 27 juin à 10h30 à la Cafetière pour le lancement.

Contacts : <http://www.alterego-aurignac.fr> / <https://arnaudchochon.com/>



Bienvenue à Sébastien MARZIN, nouveau directeur du Musée de l'Aurignacien

Programme de l'été du 4 juillet au 31 août : Information et réservation (+33) 5 61 90 90 72 - www.musee-aurignacien.com

- * **Des visites spéciales les dimanches 26 juillet et 16 août** : Balade nature : la faune et la flore de la Préhistoire à aujourd'hui - 2h
- * **Des ateliers, visites et animations pour découvrir la Préhistoire...**
- * **L'exposition temporaire** : « Re-photographions » la Haute-Garonne jusqu'au 20 septembre 2020, sur le parvis du musée, accès libre



Cinédonjon

retrouve ses spectateurs
le mercredi 1^{er} juillet à 21h.

Des séances en plein air
sont organisées à 22h

dans le respect des règles sanitaires.
www.longmetrageaurignac.blogspot.fr

01/07 à 21h : Jojo Rabbit

08/07 à 21h : Papy sitter

15/07 : L'appel de la forêt (en plein air)

22/07 à 21h : Le cas Richard Jewel

29/07 : Donne-moi des ailes (en plein air)

En cas d'intempérie, les films seront projetés
à l'Espace St Michel, à 21h.

Dates à retenir

27/06 : jusque fin août, Expo Photos, Hall de la Mairie et à la Cafetière

01/07 : Réouverture de la piscine

Du 04/07 au 31/08 : visites, ateliers, contes, animations ... au Musée

Jusqu'au 20/09 : Exposition « Rephotographions » la Haute-Garonne, au Musée

État civil

État civil	
Naissance	Décès
FLORIMOND Taléo, le 07/05 DANOS Ambre, le 28/05	CANUT Maurice, le 08/04 EGASSE-MOURIER Geneviève, le 19/05 MATTECO Dominica le 23/05